

LES P'TITS BRÛLINS

Saison **2021-2022**

Association théâtrale

Email : ptitsbrulins@gmail.com 1er cours le 22/09/2021



Fiche d'inscription

Prénom : Nom :

Pour les mineurs, Nom et prénom du responsable légal :

..... Age de l'enfant :

Adresse: Tél(s) fixe et portable :

Email : **(Ecrivez très lisiblement-en script !!!)**

Les Ateliers (2 groupes) animés par Paule Lanternier ont lieu le Mercredi A. Midi :

Groupe 1 (7-10 ans)

Groupe 2 -Ados (à partir de 11 ans)

16h15-17h45

18h-19h30

Règlement :

- l'adhésion **familiale** à l'association : **(50 euros)**
- l'inscription aux cours : **130 euros (par enfant/ado)**

- Vous pouvez faire UN chèque de 180 euros ou DEUX chèques de 90 euros
(un encaissé en octobre, l'autre en février) à l'ordre des P'tits Brûlins de Groisy .

MERCI D'INSCRIRE LE NOM DE L'ENFANT/ADO AU DOS DES CHEQUES !!!!

Informations utiles :

- Le premier cours -**mercredi 22 septembre**- est une séance d'essai gratuite, le règlement s'effectuera à partir du début du cours suivant.
- Les séances ont lieu à la **Salle Paroissiale de Groisy, 126 route des Bornes.**
- L'inscription à l'association implique la participation aux 3 représentations de fin d'année. Les dates vous seront communiquées en temps utile.
- L'entrée à ces spectacles est payante. Pour les parents et familles, le ticket d'entrée (7€ par adulte, 4€ par enfant) est un forfait valable pour les trois spectacles. Nous vous

demandons d'apporter un gâteau qui sera vendu au profit de l'association. Le bénéfice permet de garantir des frais d'inscription relativement bas.

- « Les P'tits Brûlins » vous souhaitent une bonne année théâtrale. Nous vous invitons à consulter le site internet de l'association :

www.ptitsbrulins.com

Décharge de Responsabilités

Je soussigné(e)m'engage à venir chercher mon enfantà la sortie du cours de théâtre à l'heure prévue et décharge de toutes responsabilités l'intervenant ou l'association « Les p'tits brûlins » de tout incident qui pourrait survenir à partir de l'horaire de fin.

Le, à Groisy

Signature :

Autorisation pour les mineurs

Je soussigné(e) autorise mon enfant à participer aux spectacles publics qui auront lieu dans le cadre de l'activité.

J'autorise l'association :

- à diffuser des photos de mon enfant pris en groupe, sur le site internet de la mairie et aux familles adhérentes.
- à distribuer aux familles adhérentes de l'association un éventuel film du spectacle auquel mon enfant participera.

Le, à Groisy

Signature :

Autorisation Parentale de Prise de Vues

Dans le cadre de l'activité théâtre, l'association peut prendre pendant les spectacles des photos ou vidéos qui pourraient être utilisées pour des articles de journaux et surtout pour le site internet des « p'tits brulins » www.ptitsbrulins.com

Conformément à la loi protégeant la vie privée (Article 9 du Code Civil) et en tant que représentants légaux de votre enfant mineur, l'association doit vous demander une autorisation préalable à la prise de vues.

Je soussigné(e) autorise l'association à utiliser des photos ou vidéos de mon enfant prises pendant les cours ou les spectacles de théâtre pour parution sur le site internet « Les p'tit brûlins » ou dans les journaux.

Le, à Groisy

Signature :